

France-Grasse: Heating-system design services**OJ S 205/2020 21/10/2020****Contract notice****Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: CA Pays de Grasse

Postal address: 57 avenue Pierre Séward

Town: Grasse

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06130

Country: France

Contact person: contact@paysdegrasse.frE-mail: commande@paysdegrasse.fr

Telephone: +334 97052200

Internet address(es):Main address: <http://www.paysdegrasse.fr>Address of the buyer profile: <http://www.marches-securises.fr>**I.1. Name and addresses**

Official name: Ville de Grasse

Postal address: place du Petit Puy

Town: Grasse

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06130

Country: France

Contact person: Service des marchés publics

E-mail: marches.publics@ville-grasse.fr

Telephone: +33 497055138

Internet address(es):Main address: <http://www.ville-grasse.fr>**I.1. Name and addresses**

Official name: Ville de Peymeinade

Postal address: 11 boulevard du Général de Gaulle

Town: Peymeinade

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06530

Country: France

E-mail: marchespublics@peymeinade.fr

Telephone: +33 493666238

Internet address(es):Main address: <http://www.peymeinade.fr>**I.2. Information about joint procurement**

The contract involves joint procurement

I.3. Communication

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<http://www.marches-securises.fr>

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.marches-securises.fr>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Communauté d'agglomération du Pays de Grasse

Postal address: 57 avenue Pierre Sépard

Town: Grasse

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06130

Country: France

E-mail: commande@paysdegrasse.fr

Telephone: +33 497052200

Internet address(es):

Main address: <http://www.paysdegrasse.fr>

Address of the buyer profile: <http://www.marches-securises.fr>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Conception-réalisation de travaux énergétiques et exploitation-maintenance des installations du Pays de Grasse, de la ville de Grasse et de la ville de Peymeinade

II.1.2. Main CPV code

71321200 Heating-system design services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Les maîtres d'ouvrages souhaitent réaliser des travaux d'amélioration énergétique de ces bâtiments et en confier l'exploitation et la maintenance. Le marché vise à réduire les consommations d'énergie. Aussi, le titulaire s'engage, au titre des prestations de travaux et de P3 de gros entretien et de renouvellement des équipements, à réaliser les investissements permettant de diminuer les coûts d'utilisation d'une part, et à mettre les installations des chaufferies et des sous-stations en conformité avec les normes de sécurité d'autre part.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

MPGP pour la conception-réalisation des travaux d'économies d'énergie et l'exploitation-maintenance des installations du Pays de Grasse

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

50721000 Commissioning of heating installations

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Main site or place of performance: Territoire du Pays de Grasse.

II.2.4. Description of the procurement

Sur environ 25 bâtiments, le titulaire aura pour mission, la conception et la réalisation des travaux d'économies d'énergie au cours des 18 premiers mois (au maximum), comprenant à la fois des interventions sur le bâti et les systèmes; des travaux complémentaires pourront également avoir lieu au cours du marché; le marché comprend également l'exploitation et la maintenance des installations sur la durée du marché sous la forme d'un P1 (fourniture d'énergie), P2 (exploitation-maintenance) et P3 (gros entretien renouvellement et travaux d'optimisations énergétiques). Le marché est un marché complet comportant à la fois des obligations de résultats et de mise en œuvre de moyens. Le titulaire s'engage non seulement à atteindre les résultats définis au marché, mais également à respecter les règles de conduite, c'est-à-dire à mettre en œuvre tous les moyens, pour accomplir ses missions et les prestations dont la liste est donnée au marché. Le titulaire garantit les résultats fixés dans l'ensemble des documents du marché de sa propre autorité et sous sa seule responsabilité, pour les installations et met en œuvre tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions et l'obtention des résultats Le titulaire doit également la fourniture d'énergie P1 des approvisionnements en quantité et qualité convenables.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 60

Price - Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 98

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3 Objective criteria for choosing the limited number of candidates :

Sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures, le nombre minimal de candidats admis à participer est de trois.

Les critères relatifs à la candidature sont:

- garanties et capacités techniques et financières,
- capacités professionnelles.

II.2.10.

Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

MPGP pour la conception-réalisation des travaux d'économies d'énergie et l'exploitation-maintenance des installations de la ville de Grasse
Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

50721000 Commissioning of heating installations

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Main site or place of performance: Territoire de la ville de Grasse.

II.2.4. Description of the procurement

Sur environ 85 bâtiments, le titulaire aura pour mission, la conception et la réalisation des travaux d'économies d'énergie au cours des 18 premiers mois (au maximum), comprenant à la fois des interventions sur le bâti et les systèmes; des travaux complémentaires pourront également avoir lieu au cours du marché; le marché comprend également l'exploitation et la maintenance des installations sur la durée du marché sous la forme d'un P1 (fourniture d'énergie), P2 (exploitation-maintenance) et P3 (gros entretien renouvellement et travaux d'optimisations énergétiques). Le marché est un marché complet comportant à la fois des obligations de résultats et de mise en œuvre de moyens. Le titulaire s'engage non seulement à atteindre les résultats définis au marché, mais également à respecter les règles de conduite, c'est-à-dire à mettre en œuvre tous les moyens, pour accomplir ses missions et les prestations dont la liste est donnée au marché. Le titulaire garantit les résultats fixés dans l'ensemble des documents du marché de sa propre autorité et sous sa seule responsabilité, pour les installations et met en œuvre tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions et l'obtention des résultats. Le titulaire doit également la fourniture d'énergie P1 des approvisionnements en quantité et qualité convenables.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 98

This contract is subject to renewal: no

II.2.9.

Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3 Objective criteria for choosing the limited number of candidates :

Sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures, le nombre minimal de candidats admis à participer est de trois.

Garanties et capacités techniques et financières — capacités professionnelles.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

MPGP pour la conception-réalisation des travaux d'économies d'énergie et l'exploitation-maintenance des installations de la ville de Peymeinade
Lot No: 3

II.2.2. Additional CPV code(s)

50721000 Commissioning of heating installations

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Main site or place of performance: Commune de Peymeinade.

II.2.4. Description of the procurement

Sur environ quinze bâtiments, le titulaire aura pour mission, la conception et la réalisation des travaux d'économies d'énergie au cours des 18 premiers mois (au maximum), comprenant à la fois des interventions sur le bâti et les systèmes; des travaux complémentaires pourront également avoir lieu au cours du marché; le marché comprend également l'exploitation et la maintenance des installations sur la durée du marché sous la forme d'un P1 (fourniture d'énergie), P2 (exploitation-maintenance) et P3 (gros entretien renouvellement et travaux d'optimisations énergétiques). Le marché est un marché complet comportant à la fois des obligations de résultats et de mise en œuvre de moyens. Le titulaire s'engage non seulement à atteindre les résultats définis au marché, mais également à respecter les règles de conduite, c'est-à-dire à mettre en œuvre tous les moyens, pour accomplir ses missions et les prestations dont la liste est donnée au marché. Le titulaire garantit les résultats fixés dans l'ensemble des documents du marché de sa propre autorité et sous sa seule responsabilité, pour les installations et met en œuvre tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions et l'obtention des résultats. Le titulaire doit également la fourniture d'énergie P1 des approvisionnements en quantité et qualité convenables.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 60

Price - Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 98

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 3 Objective criteria for choosing the limited number of candidates :

Sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures, le nombre minimal de candidats admis à participer est de trois.

Garanties et capacités techniques et financières — capacités professionnelles.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- les dossiers des candidats seront entièrement rédigés en langue française et exprimés en Euro;
- la signature électronique des candidatures est possible mais n'est pas obligatoire. Seul le candidat informé que sa candidature est retenue est tenu de la signer;
- chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine;
- pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat). Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr — Ils peuvent aussi utiliser le Document unique de marché européen (DUME);
- pour les candidats constitués sous la forme d'un groupement, il est précisé que les justificatifs demandés pour l'analyse des candidatures doivent être fournis par chacun des membres du groupement, à l'exception de la lettre de candidature, fournie en un seul exemplaire;
- pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le

groupement. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit dudit opérateur économique;

- pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir tous les éléments permettant d'apprécier leurs capacités économique, professionnelle et financière;
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnées aux articles L. 2141-1 et suivants du code de la commande publique (inclus dans le DC1);
- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (inclus dans le DC1);
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail (inclus dans le DC1);
- lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé DC1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses cotraitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (déclaration incluse dans le formulaire DC1: version à jour 04/2019).

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler la situation financière et les capacités du candidat (déclaration incluse dans le formulaire DC2: version à jour: 04/2019);
- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin);
- liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats:

Les nomenclatures des qualification Qualibat demandées sont:

- 5213 — installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1 000 m²;
- 5274 — exploitation d'installation de chauffage et de rafraîchissement avec garantie totale dans tout type de bâtiment supérieur à 1 000 m².

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.4. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 17/11/2020 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 02/12/2020

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Le DCE est mis à disposition par voie électronique sur: www.e-marches06.fr

Maître d'ouvrage: Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

Identifiant Ca-Pays-de-Grasse_06_20201016w2_01.

Les critères relatifs à la candidature sont:

- garanties et capacités techniques et financières,
- capacités professionnelles.

Les candidats devront disposer de capacités professionnelles, techniques et financières adaptées au regard de l'objet et de l'importance du marché; l'appréciation de ces capacités est globale.

Pour justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières, les candidats peuvent demander que soient prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre les opérateurs et eux. Dans ce cas, les candidats justifient des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apportent la preuve qu'ils disposeront des capacités nécessaires pour l'exécution du marché.

L'absence de références relatives à l'exécution de marchés de même nature ne peut justifier l'élimination d'un candidat et ne dispense pas le groupement d'examiner les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats, conformément à l'article R. 2142-14 du code de la commande publique.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Nice
Postal address: 18 avenue des Fleurs
Town: Nice
Postal code: 06359
Country: France
E-mail: greffe.ta-nice@juradam.fr
Telephone: +33 489978600
Internet address: <https://www.tanice.juradam.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

— un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du code de justice administrative;

— un référé précontractuel de l'article L. 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation;

— un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait;

— un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi.

À partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16.7.2007, «Société Tropic travaux signalisation», req. n° 291545 et CE, Ass., 4.4.2014 «Département Tarn-et-Garonne» req. n° 358994);

— référé contractuel dans les 31 jours, suivant la publication de l'avis d'attribution.

Les renseignements peuvent être obtenus auprès du tribunal administratif ou auprès de la direction de l'achat public.

VI.5. Date of dispatch of this notice

16/10/2020